



Saint-Antoine-sur-Richelieu

AVIS PUBLIC

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

CONSIDÉRANT que l'Organisation mondiale de la santé a déclaré une pandémie de la COVID-19 le 11 mars 2020:

Lors de la séance ordinaire du 4 mai 2021, le conseil de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu procédera au dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2020.

Donné à Saint-Antoine-sur-Richelieu ce 1er avril 2021.



Véronique Piché
Directrice générale